Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 91 (1965)

Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pays jeune et dynamique, se fit un honneur de recevoir dignement les délégations venues de tous les continents et de leur présenter à la fois les plus belles réalisations et les plus beaux sites de ce magnifique pays méditerranéen, dont l'histoire est si riche et les souvenirs parfois bien émouvants.

Caisse suisse de prévoyance pour les professions techniques

Le premier mandat de trois ans du Conseil de fondation de l'institution de prévoyance pour les professions techniques est arrivé à échéance le 31 décembre 1964. Réuni à Berne le 27 novembre 1964, ce conseil a pris connaissance avec satisfaction des résultats de l'exercice écoulé. Le président du Conseil, M. F. Roten, renonçant à une réélection pour des raisons professionnelles, des remerciements très chaleureux lui furent exprimés pour son dévouement à l'institution et le travail efficace accompli durant les trois ans de son mandat.

La situation de la Caisse est illustrée par le tableau suivant :

	Assurés bureaux	*Assurés individuels*	*Total*
Etat au 30 juin 1963	220	22	242
Entrées	34	7	41
Sorties	13	1	14
Décès	—	—	—
Passages à l'assurance individuelle	16	16	—
Etat au 30 juin 1964	225	44	269

La somme des salaires assurés s'élevait, au 30 juin 1964, à 4 749 000 fr.

Du 30 juin au 1er septembre 1964, le nombre des nouveaux assurés a été de 31, si bien que le total a atteint à cette date le chiffre de 300. La somme des salaires assurés s'est élevée parallèlement à 5 430 000 fr.

Au cours de l'exercice, un cas d'invalidité a été signalé, il s'agissait de l'incapacité de travail d'un employé durant plusieurs mois à la suite de maladie.

Les membres de la SIA ne doivent pas oublier cette institution et en particulier les bureaux d'architectes et d'ingénieurs, qui n'ont pas encore résolu le problème de la « prévoyance » pour leurs employés, seront judicieusement conseillés par le secrétariat de la Caisse suisse de prévoyance pour les professions techniques, dont s'occupe la Fiduciaire générale S.A., Berne.

LES CONGRÈS

2e Symposium européen « Produits alimentaires - Derniers progrès en traitements thermiques »

Francfort-sur-le-Main, 31 mars - 2 avril 1965

Ce congrès, la 58e manifestation de la Fédération européenne du génie chimique, est organisé par le Groupe de travail « Produits alimentaires » de cette fédération et la « Gesellschaft Deutscher Chemiker ». Deux thèmes principaux seront traités :

A. Aspects physiques et techniques des transferts de chaleur.
B. Influence de la chaleur sur les produits alimentaires.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au secrétariat : Gesellschaft Deutscher Chemiker, Dr. W. Fritsche, Postfach 9075, 6000 Francfort-sur-le-Main, Varrentrappstrasse 40-42.

8e Congrès mondial de l'UIA

Paris, 5-9 juillet 1965

Le programme de ce congrès, organisé par la Section française sur le thème de « La formation de l'architecte », ainsi que les formules d'inscription peuvent être obtenus au Secrétariat général de la SIA, case postale, 8022 Zurich.

« International Antenna and Propagation Symposium »

Washington (USA), 30 août - 1er septembre 1965

Ce congrès est organisé par l'« Institute of Electrical and Electronics Engineers ».

Prière d'envoyer les contributions d'auteurs jusqu'au 15 mai 1965 à M. R. J. Adams, AP Symposium, Code 5330, US Naval Research Laboratory, Washington DC 20390.

Les inscriptions sont prises à l'adresse suivante : AP Symposium, PO Box 6, Riverdale, Maryland 20840, USA.

5e Congrès international de l'Industrie du béton manufacturé

Londres, 21-27 mai 1966

Le programme préliminaire du congrès sera disponible en juin 1965 et peut être demandé au secrétariat du congrès, Terminal House, Grosvenor Gardens, London SW 1.

5e Congrès de la Fédération internationale de la précontrainte

Paris, 11-18 juin 1966

Le programme et tous renseignements peuvent être demandés à Mme Favier, Société d'organisation des congrès français et internationaux, 1*ter*, rue Chanez, Paris 16e.

STS SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 3.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour les candidats à un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au *STS*. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les candidats inscrits au *STS*.

Emplois vacants

Section du bâtiment

54. *Ingénieur civil* ou *technicien*, pour projets et exécution, spécialement de routes. En outre : *dessinateur en génie civil* et *géomètre*. Bureau d'ingénieur. Berne.

56. *Dessinateur en génie civil*, ayant quelque pratique, pour projets et exécution d'aménagements hydrauliques et de travaux en génie civil général. Bureau d'ingénieur. Banlieue de Zurich.

60. Jeune *dessinateur en bâtiment*, suisse, ayant quelque pratique, pour travaux de bureau. Entrée le plus tôt possible. Place stable. Bureau d'architecte. Genève.

62. Un ou deux *dessinateurs en bâtiment* complètement formés et ayant, si possible, quelque expérience pratique du bureau. Entrées le plus tôt possible. Situations stables. Bureau d'architecte à Toulon (France). Offres en français sur formule avion du STS.

64. Un *technicien architecte* et un *dessinateur*, ayant si possible quelques années de pratique, pour plans d'exécution de maisons d'habitation. Bureau d'architecte. Zurich.

66. Jeune *dessinateur en bâtiment*, pour bureau, éventuellement chantier. Bureau d'architecte. Zurich.

68. *Dessinateur en bâtiment*, ayant quelques années de pratique et de bonnes connaissances techniques, disposé à se familiariser avec le domaine de l'isolation thermique et acoustique. De préférence un candidat cherchant situation d'avenir. Localité du canton de Zurich.

70. *Dessinateur en bâtiment*, ayant si possible quelque expérience d'architecture intérieure pour restaurants. Bureau technique d'une grande entreprise de restaurants. Zurich.

72. *Technicien-architecte* ou *dessinateur*, pour plans d'exécution et chantier (connaissance du français). Entrée immédiate ou à convenir. Place stable. Bureau d'architectes. Lausanne.

Section industrielle

29. *Ingénieur* ou *technicien* en chauffage central ou ayant expérience des appareils de réglage et de commande d'installations de chauffage, ventilation et climatisation, pouvant organiser et diriger ce département du service de vente. Connaissance de l'anglais nécessaire. Bureau à Zurich d'une fabrique anglaise.

31. Jeune *technicien* en chauffage central ou *dessinateur*, ayant quelque pratique, pour projets et exécution d'installations de chauffage. En outre : *technicien mécanicien*. Zurich.

35. Jeune *technicien mécanicien* expérimenté, comme chef du département des transports poids lourds. Le candidat doit être de type sportif et improvisateur, c'est-à-dire un « allroundman ». Langues désirées : allemand, français, anglais, espagnol à apprendre. Contrat de deux ans. Voyages aller et retour payés. Importante entreprise de transports à Bogota (Colombie, Amérique du Sud). Offres sur formule avion du STS.

37. Jeune *ingénieur* ou *technicien en textiles*, ayant si possible quelque expérience de la technique des tissus et de la filature du coton et des fibres synthétiques. Fabrique de l'est des Etats-Unis. Offres en anglais sur formule avion du STS.

39. *Ingénieur électricien*, ou *mécanicien* diplômé, bon constructeur, ayant au moins deux ans de pratique dans la construction (si possible d'appareils ou machines électrotechniques) et pouvant enseigner en allemand. Zurich.

41. *Ingénieur mécanicien*, diplômé EPF ou EPUL, possédant des connaissances en chimie et capable de résoudre de façon indépendante des problèmes d'installations nouvelles de production et des services auxiliaires. Langue maternelle française. Bureau d'études. Fabrique de produits aromatiques en Suisse romande.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
(Voir pages 7 et 8 des annonces)

NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES

Escalier d'incendie en aluminium

Selon les prescriptions de la police du feu de la ville de Zurich, les bâtiments commerciaux de plus de sept étages doivent être pourvus d'un deuxième escalier servant de sortie de secours. Ce deuxième escalier peut être incorporé au bâtiment ou disposé en dehors, si la place fait défaut à l'intérieur, et il est souvent appelé escalier d'incendie, à cause de sa conception particulière.

Respectant les prescriptions établies, un escalier d'incendie a été construit pour la première fois tout en aluminium dans le nouvel immeuble de bureaux de neuf étages érigé par l'Aluminium Suisse S.A., à la Buckhauserstrasse, Zurich-Altstetten. Dans cette nouvelle construction, la liaison entre l'escalier d'incendie et l'immeuble-tour, dont les façades sont en aluminium, est constituée par des plates-formes en acier à ancrage articulé dans le squelette en béton du bâtiment, pour satisfaire aux exigences officielles. Cette mesure doit assurer la stabilité de l'escalier d'incendie, même si des températures critiques devaient se développer à l'intérieur ou dans une façade de l'immeuble.

Un calcul comparatif a permis d'établir que le poids total de l'escalier aurait été d'environ 20 t pour une exécution en acier, au lieu de 12 t seulement pour l'aluminium. Les exigences de la préfabrication, la rapidité du montage et un coût total de l'exécution en acier verni ou en aluminium, compte tenu de l'entretien, sensiblement identique, ont fait pencher la balance vers l'exécution en aluminium.

Pour la réalisation de cet escalier de secours en aluminium, le constructeur s'est servi d'un alliage ALUSUISSE réputé pour son aptitude au soudage. Les quatre colonnes principales ont été fabriquées à l'usine de Chippis, par soudage automatique de grands profilés U, assemblés deux à deux en forme de caisson.

Toute la construction portante a été montée en quelques heures au moyen d'une grue automobile et l'ouvrage a pu être mis en service après le montage de la balustrade et des accessoires qui n'a pris que quelques jours. Constructeur : E. Nussbaumer AG., Leichtmetallbau, Birmensdorf.

Procédé d'isolation par injection

(Voir photographie page couverture)

La mousse de résine synthétique est produite directement sur le chantier à l'aide d'une petite machine facilement transportable. Cette mousse, qui durcit chimiquement, se compose de résine de formaldéhyde d'urée, un type de résine insoluble, résistant aux solvants et ininflammable, du groupe des duroplastes. Les isolations par injection sont offertes au consommateur à un prix considérablement meilleur marché et ainsi plus concurrentiel. Un autre avantage réside dans le type du procédé. Par l'injection, il est possible de résoudre les problèmes d'isolation qui, autrement, seraient insolubles ou ne pourraient l'être que moyennant d'importantes dépenses (ainsi : l'isolation d'une maçonnerie en deux parties).

La résistance à la compression, l'absorption phonique, la résistance à la température, le retrait et le coulage sont variables. La mousse possède un coefficient de conductibilité thermique de 0,028 Kcal/mh°C. De ce fait, sur le marché, les mousses de résine de formaldéhyde d'urée jouissent, conjointement avec les mousses synthétiques basées sur d'autres produits, du meilleur pouvoir isolant. L'absorption phonique de la mousse à cellule ouverte est très bonne pour les fréquences moyennes et excellente pour les fréquences élevées. L'absorption phonique est influencée par la densité, par l'épaisseur de la couche et par l'exécution de la barrière phonique. Le comportement contre les influences de température est particulièrement favorable pour la mousse injectée : on peut l'employer de manière éprouvée entre —200 et +100°C.

Pratiquement, cette mousse résiste de façon permanente à tous les solvants organiques et également à l'eau. Le coefficient de résistance à la diffusion de vapeur est de 1,7 ; la vapeur d'eau peut ainsi diffuser à travers les cellules ouvertes de la mousse ; la mousse peut respirer. Les applications de mousse injectée à base de résine de formaldéhyde d'urée sur le marché du bâtiment sont très intéressantes au point de vue économique ; ces applications ont été éprouvées et sont déjà en usage depuis longtemps. Une isolation efficace avec la mousse à injecter permet un véritable abaissement du coût et une rentabilité plus élevée de l'objet.

Représentant exclusif pour la Suisse romande :

SALVA S.A., Lausanne, avenue des Alpes 1. Tél. : 23 12 87.

Imprimerie La Concorde, Lausanne